Ouestions orales

Madame le Président, le député parle d'agression. Nous avons fait de même. Cependant, je ne pense pas que les autorités du Kremlin aient eu l'intention d'abattre des passagers innocents.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: C'est ce qu'ils pensent de l'autre côté et c'est cela qui distingue nos deux partis.

M. Stevens: Bravo!

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Madame le Président, nous savons que l'appareil coréen survolait l'espace aérien soviétique depuis plus de deux heures. Nous savons que toutes les cartes signalent qu'un appareil qui survole le territoire soviétique peut être abattu sans avertissement. Nous savons que les chasseurs soviétiques ont essayé de communiquer avec l'appareil coréen et qu'ils ont demandé au pilote si l'appareil était ami ou ennemi.

Des voix: Balivernes!

M. Trudeau: Nous savons que ce message n'a pas été reçu. Nous savons qu'il y a deux ans, un appareil coréen avait parcouru des milliers de milles en territoire soviétique avant qu'on ne le force à atterrir. Nous ne voulons pas que cela se reproduise. C'est pour cela que nous prenons des mesures positives dans le cadre de l'Organisation de l'aviation civile internationale pour garantir que les messages de ce genre puissent être captés et que, si l'on demande à un pilote s'il est un ami ou un ennemi, il puisse répondre. Voilà ce qui importe. C'est pour cela que je pense que nous devons concentrer nos efforts, premièrement pour essayer d'obtenir une indemnisation, et, deuxièmement pour faire en sorte que cet accident tragique ne se reproduira pas.

Des voix: Bravo!

- M. Mulroney: Madame le Président, j'ai été fasciné par la façon dont le premier ministre a déclaré que l'Union soviétique n'avait nullement l'intention d'abattre l'appareil coréen.
 - M. Trudeau: J'ai dit «les autorité du Kremlin».
- **M. Mulroney:** Le Kremlin. Où est la différence? L'Union soviétique n'avait pas non plus l'intention d'envahir l'Afghanistan. Elle n'avait pas l'intention d'envahir la Pologne.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE DE PRÉSENTER DES EXCUSES À LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Brian Mulroney (chef de l'opposition): Le premier ministre ne se rend-il pas compte du danger que représente le fait d'envoyer à l'Union Soviétique un message sans équivoque comme celui-ci, et ce au su de tous les autres pays de la planète; message qui ébranle la position adoptée par toutes les nations civilisées, et qui affaiblit gravement la position de nos alliés? Pourquoi le premier ministre ne fait-il pas de deux choses l'une: soit qu'il reconnaisse avoir commis une grave erreur de jugement, soit qu'il présente ses excuses à la Chambre pour avoir fait une déclaration qui va à l'encontre de la résolution adoptée par l'ensemble des députés?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, pendant près d'un mois environ, nous avons clamé notre indignation et notre colère. Je rappelle que notre gouvernement a pris les devants à cet égard, et qu'il a donné l'exemple à toutes les autres nations. Que nous ont valu toutes ces protestations et où en sommes-nous aujourd'hui, madame le Président? Le chef de l'opposition veut-il par hasard que nous commandions à une canonnière de s'attaquer à Leningrad, ou quelque chose du genre?

M. Hees: Nous n'en avons pas.

M. Trudeau: Madame le Président, le très honorable député veut savoir la différence qui existe entre l'initiative du pilote qui a abattu l'appareil coréen et celle des autorités du Kremlin? Je puis lui assurer qu'il en existe effectivement une. Je ne crois pas que les autorités du Kremlin aient délibérément agressé ou tué les quelque 200 à 300 passagers à bord de l'appareil coréen. Cela, je ne le crois pas. Je suis persuadé que nous avons été témoins d'un accident tragique, imputable à la guerre froide. Il faut sans aucun doute le reprocher à l'imprudence d'un pilote et au jugement peu judicieux d'un commandant au sol. En fait, ce que je crains, c'est que le prochain conflit qui nous menace soit déclenché, non pas par les dirigeants du Kremlin, ou par d'autres, mais bien par un événement accidentel provoqué par un pilote ou par des militaires au sol, qui prendraient une décision tragique comme celle que nous déplorons aujourd'hui. Voilà pourquoi je m'inquiète.

Je puis m'indigner tout autant que le chef de l'opposition. La différence entre lui et moi réside dans le fait que nous avons été les premiers à la manifester, cette indignation, avant lui et avant tous les autres pays. J'estime à présent qu'il conviendrait de nous employer tant soit peu à rétablir les communications avec les Soviétiques. Personnellement, je suis d'avis que c'est vers cela que doivent tendre les superpuissances. Elles doivent trouver le moyen de mettre un terme à leurs disputes, alors que la planète entière est au bord de la catastrophe et à la veille d'une guerre nucléaire.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis dans l'obligation de prier la Chambre de s'abstenir de s'exclamer de la sorte. Autrement, nous n'en finirions pas, avec cette période des questions; je dois aussi rappeler aux députés que leurs interventions doivent être brèves. Je donne à présent la parole au chef de l'opposition.

M. Mulroney: Madame le Président, les députés de ce côtéci de la Chambre, et cela comprend mes amis du NPD à ma gauche, n'ont aucune leçon à recevoir du premier ministre ou de ses collègues à propos de la façon de maintenir la paix mondiale. C'est une chose dont nous sommes tout à fait certains.

Des voix: Bravo!

• (1430)

LA NOTE DIPLOMATIQUE DU CANADA

M. Brian Mulroney (chef de l'opposition): Le premier ministre a laissé entendre que le Kremlin n'avait pas volontairement commis cet acte. Dans ce cas, pourquoi le premier ministre n'obtient-il pas que ces gens, qui n'ont pas volontairement commis un tel acte, acceptent au moins notre note et versent une indemnisation aux familles des victimes au Canada?

Des voix: Bravo!